

Pour en savoir plus sur le

# Programme de formation des avocats en droit de l'Union

 Cofinancé par l'Union européenne



Le **Conseil des barreaux européens (CCBE)** et la **Fondation des avocats européens (ELF)** ont élaboré un programme d'études sur le droit européen pour les avocats européens en exercice, dans le cadre du projet BREULAW cofinancé par l'**Union européenne**.

En raison de ses caractéristiques particulières, ce programme est unique et présente une grande valeur pour les **barreaux de l'UE** et les **institutions** qui forment les avocats de l'UE :

- ✓ il est axé sur les besoins des avocats en exercice dans leur **travail quotidien** plutôt que sur un programme purement académique ;
- ✓ l'accent est mis sur les **aspects pratiques et procéduraux du droit de l'UE** qui ne sont pas encore largement enseignés et où un manque est constaté dans l'enseignement juridique. Par exemple, outre l'accent mis sur les voies de recours et les procédures, divers registres à l'échelle de l'UE sont abordés (commerce, insolvabilité et foncier) et une partie distincte sur le droit de l'UE concerne les avocats en particulier ;
- ✓ son niveau est destiné à être utilisé dans le cadre de la formation initiale ou qualifiante des avocats, bien qu'il puisse également être adapté à la formation juridique continue ; et
- ✓ il présente de nombreux **guides pratiques de divers organismes européens** faisant autorité : le CCBE, l'UE elle-même (par l'intermédiaire du portail e-Justice), le Conseil de l'Europe, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH).



> Le programme d'études est disponible en français et en anglais sur les sites [ccbe.eu](https://ccbe.eu) et [elf-fae.eu](https://elf-fae.eu) :

 Anglais

 Français